

Appel à projets 2022

Portée par la ComUE Université Paris Lumières, l'École Universitaire de Recherche (EUR) ArTeC a pour fonction de promouvoir et d'articuler des projets de recherche et des dispositifs de formation relatifs aux domaines des arts, des technologies, du numérique, des médiations humaines et de la création.

3 axes scientifiques majeurs :

La création comme activité de recherche

Les nouveaux modes d'écritures et de publication

Les technologies et les médiations humaines

Privilégiant l'interdisciplinarité et la formation par la recherche, ces trois grands axes pourront traverser 12 champs de recherche et d'expérimentation :

- Expositions et performances comme outils et dispositifs de médiation
- Les œuvres comme publication scientifique
- Nouvelles formes d'écriture, nouveaux langages et culture du code
- L'héritage de la cybernétique, l'éthique du futur et l'âge du post-numérique
- Approches artistiques de la critique sociale, de l'éthique et de l'écologie
- Préservation et conservation à l'ère numérique
- Approches créatives de la traduction
- Activité créative et cognition
- La médiation par la robotique et l'intelligence artificielle
- Les nouveaux dispositifs éducatifs et scientifiques
- Art et genre
- Sciences de l'ingénierie et création. Arts, sciences, technologies

L'appel à projets ArTeC est ouvert à l'ensemble des partenaires associés de la ComUE Paris Lumières.

! *Des projets portant sur les arts et les cultures numériques en rapport avec le thème de la SYMBIOSE seront particulièrement bienvenus, pour s'intégrer dans le Symposium International pour les Arts Numériques (ISEA) dont ArTeC est coorganisateur et qui se déroulera à Paris en 2023.*

<http://www.isea-web.org>

Les candidatures à cet appel à projets doivent répondre aux conditions cumulatives suivantes:

- être rattaché à l'une de ces institutions partenaires :
 - Université Paris Lumières (UPL)
 - Université Paris 8 (UP8)
 - Université Paris Nanterre (UPN)
 - Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
 - Centre Pompidou-Metz
 - Ecole nationale supérieure Louis-Lumière (ENS-Louis-Lumière)
 - Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD)
 - Centre national de danse contemporaine – Angers (CNDC-Angers)
 - Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique (CNSAD)
 - Réunion des musées nationaux - Grand Palais (RMN-Grand Palais)
 - Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP)
 - Campus Condorcet Paris-Aubervilliers
 - Bibliothèque nationale de France (BNF)
 - Archives nationales
 - Centre des Arts d'Enghien-les-Bains (CDA)
 - Centre National Edition Art Image (CNEAI)
 - Société d'exploitation de la Gaité Lyrique (SEGL)
- s'insérer dans au moins un des trois axes scientifiques majeurs d'ArTeC et interagir avec un des douze champs de recherche et d'expérimentation.
- engager au moins deux institutions partenaires membres du consortium ArTeC (comme l'Université Paris 8, l'Université Nanterre, l'ENSAD, le Centre Pompidou, la BNF, l'ENS Louis Lumière, etc.) dont la liste est fournie ci-dessus.
- ne pas dépasser une durée totale de trois ans pour un même projet.
- intégrer un module de formation par la recherche en relation avec le sujet du projet (sous la forme d'un atelier-laboratoire, d'un séminaire de master et/ou doctorat, etc.), uniquement pour les projets Grand Format.

Les ateliers et séminaires pourront s'inscrire dans l'offre des cursus de l'EUR d'une part, et des masters et doctorats des institutions du consortium d'autre part.

Ce module aura une équivalence exprimée en ECTS, intégrable dans un dispositif de type APOGEE. Une liste indicative de formats de modules est fournie en ANNEXE. Des modules en langue étrangère (et particulièrement en anglais) constitueront un atout supplémentaire pour obtenir un financement.

Le budget de ce module pourra s'élever jusqu'à 5 000 euros et sera compris dans la somme totale demandée pour le projet de recherche.

ATTENTION : Veuillez noter que pour un projet se déroulant sur l'année civile 2022, votre module de formation peut avoir lieu au premier et/ou au deuxième semestres 2022-2023.

Les propositions devront s'inscrire dans l'un des cadres suivants :

PETIT FORMAT:

- Budget maximum : 10 000 euros
- Projet sur un an.
- **Le module de formation n'est pas exigé.**

GRAND FORMAT :

- Il convient de préciser si le projet est présenté sur une, deux ou trois années. Pour un projet pluriannuel, il faut impérativement présenter un budget global, ainsi que son détail par année.
- La plupart des budgets annuels accordés précédemment se sont situés entre 10 000 et 18 000 €. A titre exceptionnel, le budget pourra s'élever jusqu'à un maximum annuel de 30 000 € (25 000 € s'il n'y a pas de dépenses en personnel).

A NOTER

Pour les nouvelles propositions :

Le projet peut être présenté pour une, deux ou trois années. S'il est pluriannuel, il doit être d'emblée présenté comme tel.

Les projets qui démarrent en 2022 ne pourront pas faire l'objet d'une demande de renouvellement.

Si vous avez bénéficié d'un projet grand format pendant 3 ans, il est demandé une année de césure avant de déposer un nouveau projet.

Pour les projets demandant un renouvellement :

Merci de remplir le formulaire correspondant.

Le renouvellement se fait pour une année. La durée totale du projet ne peut pas excéder trois ans.

Les activités budgétées pour 2021 n'ayant pas pu se tenir pour cause de crise sanitaire devront être reportées (et signalées comme telles) dans le nouveau budget proposé pour 2022.

Les dossiers sont à déposer sur la plateforme en ligne (disponible début juin) avant le vendredi 24 septembre à 8h00 (heure de Paris) sur le site de l'EUR ArTeC.

La direction d'ArTeC se tiendra à disposition des porteur.es de projet pour répondre à leurs questions lors d'une visioconférence le jeudi 8 juillet de 14h à 16h. Prière de s'inscrire avant le vendredi 2 juillet par mail à eur-artec@u-plum.fr.

CALENDRIER

Lancement de l'Appel à projets 2022 : 6 mai 2021.

Clôture du dépôt des projets : 24 septembre 2021 8h00 (heure de Paris).

Sélection des candidatures par le Conseil académique : 23 novembre 2021.

Envoi des réponses par courrier électronique : avant le 4 décembre 2021.

Annael LE POULLENNEC - Coordinatrice générale : annael.le-poullennec@eur-artec.fr

A partir du 1^{er} septembre : Aline BENCHEMOUN – Chargée de la coordination et de la valorisation des projets de recherche : Aline.benchemoun@univ-paris8.fr